



Message du SNUipp Isère **Vendredi 24 septembre 2010**

Merci de communiquer cette information à l'ensemble des collègues de l'école

- **Retraites : Manifestation samedi 2 octobre**
Grève et manifestation mardi 12 octobre

Action retraite, emplois, salaires : **Journées de manifestations le samedi 2 octobre et de grève le mardi 12** **octobre**

L'Intersyndicale s'est réunie ce jour pour analyser la forte mobilisation de la journée d'action du 23 septembre et proposer des suites.

Les huit organisations du public et du privé (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC, Unsa, FSU, Solidaires) ont décidé d'une journée de manifestations dans tous les départements le Samedi 2 Octobre. De plus, elles appellent à une nouvelle journée de grèves et de manifestations le mardi 12 Octobre.

Vous trouverez ci-dessous le communiqué commun de l'intersyndicale.

CFDT, CFE/CGC, CFTC, CGT, FSU, UNSA

Les organisations syndicales considèrent que la journée nationale d'action du 23 septembre 2010 est un franc succès. Les salariés du public et du privé, en participant massivement à cette 2^{ème} journée de grèves et de manifestations du mois de septembre, ont réaffirmé leur détermination à ne pas accepter une réforme injuste et inefficace.

La journée d'hier a été marquée par l'engagement de nouveaux salariés du privé, notamment des PME mais aussi par la présence de plus de jeunes et de femmes. Cette vaste mobilisation s'accompagne d'un large soutien de la population qui refuse le report de l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans ainsi que celui de 65 à 67 ans pour toucher une retraite à taux plein. Quoi qu'en dise le Gouvernement, la démobilisation suite au vote à l'Assemblée nationale, n'a pas eu lieu.

C'est bien l'exigence d'un véritable débat et l'examen d'autres alternatives au projet de loi qui s'expriment plus fortement.

Les organisations syndicales mettent en garde le Gouvernement sur les conséquences que provoquerait l'ignorance de la colère qui s'exprime profondément.

Les organisations syndicales réaffirment leur totale détermination. Elles confirment les termes de leur lettre ouverte unitaire au Président de la République et aux parlementaires, notamment : *" le vote de ce projet dans sa logique actuelle n'est pas d'actualité "*.

Elles invitent leurs organisations à poursuivre ensemble, à tous les niveaux, la mobilisation unitaire par des initiatives dans les territoires et les entreprises en interpellant les sénateurs et en utilisant (pétitions, tracts...) très largement cette lettre ouverte.

Sachant que le texte de loi sera à l'examen du Sénat à partir du 5 octobre et que la procédure parlementaire pourrait se poursuivre jusqu'au 20 octobre, elles décident :

D'une grande journée de rassemblements et de manifestations dans le pays le samedi 2 octobre pour conforter la mobilisation et permettre l'engagement de nouveaux salariés

dans l'action.

De faire du mardi 12 octobre une nouvelle journée massive de grèves et de manifestations pendant le débat au Sénat. Cette journée trouvera toute sa place pour amplifier la mobilisation dans le cas où les parlementaires ne prendraient pas en compte ce qui s'est exprimé dans l'action et si le Gouvernement restait intransigeant. Le Gouvernement porterait l'entière responsabilité des suites que les salariés et leurs organisations entendront donner au 12 octobre.

Plusieurs organisations participeront à la journée de manifestation européenne du 29 septembre pour s'opposer aux plans de rigueur en Europe. Elle donnera l'occasion à des milliers de salariés français de porter leurs revendications, notamment sur la retraite, à Bruxelles et partout en France.

Les organisations syndicales se reverront le 4 octobre et analyseront la situation.

Le 24 septembre 2010